ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 25 AOÛT 2026 (19 : 00)

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES

1. Notification de l'approbation après réformations des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 1 de l'exercice 2026 - Prise de connaissance

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance que la délibération du 26 mai 2026, par laquelle le Conseil communal a voté la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026, a été approuvée après réformation par le Vice-président et Ministre du territoire, des infrastructures, de la mobilité et des Pouvoirs Locaux.

2. Notification de l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2025 - Prise de connaissance

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance que la délibération du 26 mai 2026, par laquelle le Conseil communal vote les comptes annuels de l'exercice 2025, a été approuvée par le Vice-Président et Ministre du territoire, des infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux, en date du 23 juillet 2026.

REGIE FONCIERE

3. Notification de la situation de la caisse de la Régie foncière - 2ème trimestre 2026 - Prise de connaissance

Il est notifié au Conseil communal la situation de la caisse de la Régie foncière pour le 2ème trimestre 2026, en date du 30 juin 2026 L'avoir à justifier et justifié s'élève à 298.612,96 €

4. Parcelles de terrain situées rue Belle-Vau à Epinois cadastrées section B n° 94 et 95 - Convention.

Le Conseil communal est invité à ratifier la décision du Collège communal à savoir marquer son accord sur la convention d'occupation à titre précaire des parcelles situées rue Belle-Vau à Epinois cadastrées section B n° 94 et 95.

AFFAIRES ECONOMIQUES

5. Binchèque - Règlement communal relatif aux chèques de soutien aux commerçants locaux - Arrêt

Le Conseil Communal est invité à arrêter un règlement communal relatif à l'octroi de Binchèques pour l'exercice 2026 - approbation

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

6. Démolition du bâtiment SAR/LS304 dit "Hôtel des Remparts" et fermeture du site - Rue Saint-Paul n° 28 - 30 à 7130 Binche - Approbation des conditions et du mode de passation.

Dans le cadre du marché « Démolition du bâtiment SAR/LS304 dit "Hôtel des Remparts" et fermeture du site - Rue Saint-Paul n° 28 - 30 à 7130 Binche », le Conseil communal est invité à :
- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier des charges réf. 3544 et le montant estimé du marché ayant pour objet “Démolition du bâtiment SAR/LS304 dit "Hôtel des Remparts" et fermeture du site - Rue Saint-Paul n° 28 - 30 à 7130 Binche ». Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d’exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 170.965,32 € hors TVA ou 206.868,04 €, 21% TVA comprise.
- choisir la procédure ouverte comme mode de passation du marché.
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2026, article 923/723-60 (n° de projet 20260026).

7. Réfection de la toiture de la buvette de la RUSB à Leval-Trahegnies - Procédure d'urgence en vertu de l’article L1311-5 §1er du CDLD - Approbation des conditions et du mode de passation

Dans le cadre du marché “Réfection de la toiture de la buvette de la RUSB à Leval-Trahegnies - Procédure d'urgence”, le Conseil communal est invité à :
- approuver le principe des travaux en vertu de l’article L1311-5 §1er du CDLD.
- approuver le cahier spécial des charges réf. 3599 et le montant estimé du marché ayant pour objet “Réfection de la toiture de la buvette de la RUSB à Leval-Trahegnies - Procédure d'urgence”. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant est estimé à 71.697,85 € hors TVA ou 86.754,40 €, 21% TVA comprise.
- choisir la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché.
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l’exercice 2026, article 124/723-60 (n° de projet 20260011).
- augmenter ce crédit lors de la modification budgétaire extraordinaire n°2 de l’exercice 2026.

MARCHES PUBLICS DIVERS

8. Déclassement du véhicule du service des travaux de marque « Renault Clio » immatriculé « YFR213 » – Décision

Dans le cadre du déclassement du véhicule du service des travaux de marque « Renault Clio » immatriculé « YFR213 », le Conseil communal est invité à :
- procéder au déclassement du véhicule de marque « Renault Clio – Voiture tourisme » immatriculé « YFR213 », numéro de châssis « VF1CB8M0539397177 », première mise en circulation le 15 avril 2008, portant le numéro de compte particulier comptable 053220000000057.
- charger le Collège communal d’exécuter la décision du Conseil communal.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

9. Enseignement fondamental - Année scolaire 2026-2027 - Organisation des périodes de cours à charge de la Ville de Binche du 24 août 2026 au 30 septembre 2026 - 92 périodes par semaine - Ratification

Le Conseil communal est invité à ratifier la délibération du Collège communal du 22 juin 2026, point n°18, par laquelle il est invité à se prononcer sur l'attribution de 92 périodes par semaine de cours à charge de la Ville, du 24 août 2026 au 30 septembre 2026, afin de pallier les différents besoins de l'enseignement dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Binche.

10. Enseignement Maternel - Année scolaire 2025-2026 - Création de 5 demi-emplois d'institutrice maternelle et de 8 périodes de psychomotricité à partir du 27 mai 2026 dans diverses implantations des écoles fondamentales officielles subventionnées de la Ville de Binche - Ratification

Le Conseil communal est invité à ratifier la délibération du Collège communal du 08 juin 2026, point n°26, par laquelle il est invité à procéder à la création de 5 demi-emplois d'institutrice maternelle et de 8 périodes de psychomotricité, à partir du 27 mai 2026, dans diverses implantations des écoles Binche 1, 2, 3, 4, 7 de l'enseignement maternel subventionné de la Ville de Binche.

11. Enseignement fondamental - Année scolaire 2026-2027 - Règlement de travail des membres du personnel directeur, enseignant et assimilé - Approbation

Le Conseil communal est invité à approuver le règlement de travail des membres du personnel directeur, enseignant et assimilé de l'enseignement fondamental officiel subventionné, à partir de l'année scolaire 2026-2027 et suivante.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT

12. Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2025/2026 - Prise de connaissance du procès-verbal du Conseil des études du 1er juillet 2026

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance du procès-verbal du Conseil des études, du 1er juillet 2026, de l'Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs de la Ville de Binche.

13. Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2025/2026 - Prise de connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2026

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Académie de Musique, Danse et Déclamation de la Ville de Binche qui s'est tenue le 2 juillet 2026.

MOBILITE

14. Mobilité - Règlement complémentaire instaurant un passage pour piétons à Leval-Trahegnies, route de Charleroi, N90, BK 20.242

Le Conseil communal est invité à arrêter un règlement complémentaire au code de la route instaurant un passage pour piétons à Leval-Trahegnies, route de Charleroi, N90, BK 20.242

TOURISME

15. Avis relatif à la demande de certification de l'ASBL Office du Tourisme de Binche

Il est demandé au Conseil communal d'émettre un avis favorable à la demande de certification de l'ASBL Office du Tourisme de Binche auprès de Tourisme Wallonie, conformément aux dispositions du Code wallon du Tourisme.

PROJET DE PROCES-VERBAL

16. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 25 juin 2026. - Approbation

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 25 juin 2026.